

PLAN PARTICULIER DE SECURITE
ET DE PROTECTION DE LA SANTE
(PPSPS)

Nom de l'entreprise.....

Sommaire :

- I_RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
- II_RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISATION DU CHANTIER
- III_ MESURES DE SECURITE APPLICABLES AUX INTERVENTIONS DE L'ENTREPRISE
- ANNEXE A : AFFICHETTE « EN CAS D'ACCIDENT »
- ANNEXE B ; CONTENU DE LA TROUSSE DE SECOURS

I_ RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

1. Renseignements concernant L'OPERATION

Désignation de l'opération :

.....

Adresse du chantier :

.....

.....

.....

2. Coordonnées des intervenants

2.1 Maîtrise de chantier :

Maître de l'ouvrage

Maître d'œuvre

Bureau d'études sol

Bureau de contrôle technique

Coordonnateur Sécurité SPS

Etude thermique

2.2 Organismes administratifs de prévention :

Inspection du Travail

.....
Tél :
Fax :

Service Prévention

.....
Tél :
Fax :

Entreprise

Adresse

Tél :
Fax :

Médecine du Travail

Adresse :

Tél :
Fax :

2.3 Coordonnées des Services Publics concernant la Sécurité et la Protection de la santé :

Sapeurs-pompiers :	Numéro pompiers.....
Police secours :	Numéro Police.....
Gendarmerie :	Numéro gendarmerie.....
Service hospitaliers :	Adresse..... Tél :
Urgences :	Numéro Tél
Mairie:	Numéro Tél
Dépannage EDF/GDF:	Dépannage EDF: Dépannage GAZ:
France Télécom :	Adresse.....
Compagnie des eaux :	Adresse..... Tél :

3. Renseignements concernant l'ENTREPRISE

Raison sociale:

Coordonnées de l'entreprise :

Nature du marché confié :

- Lot n°1 :

Prévisions des travaux traités directement et/ou sous-traités :

Les travaux seront traités directement dans leur totalité

Durée d'exécution prévisible des travaux :.....

.. Mois à compter de la fin du mois

Effectif prévisible du personnel de l'entreprise et évolution au cours du chantier :

..... personnes en moyenne avec un maximum de

Nom et qualité de la ou des personnes chargées de diriger l'exécution des travaux :

Nom et qualité de la personne chargée de la sécurité des salariés sur le chantier :

II_ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISATION DU CHANTIER

1. Dispositions en matière de secours et d'évacuation des personnels de chantier

Consignes à observer pour assurer les premiers secours aux victimes de chantier ou aux malades :

Toute blessure, même bénigne doit être soignée et signalée à l'infirmerie du chantier. Le blessé sera accompagné de son chef d'équipe au bungalow point de secours pour y remplir le formulaire de déclaration, ou le registre de soins. L'entreprise fournira un rapport succinct de la cause de l'accident, ou un arbre des causes suivant la gravité dans les 48 heures.

En cas d'incendie, toute personne apercevant un début d'incendie doit attaquer immédiatement le feu au moyen d'extincteurs suivant la classe du feu.

Si le feu n'est pas éteint, contacter l'extérieur (voir coordonnées des services concernés en page 3 et indiquer la nature du feu et le lieu de l'incendie.

Matériel existant sur le chantier :

Trousse médicale

Dispositions prises pour assurer le transport des blessés dans un hôpital et informer la direction :

Le ou les salariés présents au moment de l'accident contactent le n° d'urgence d'usage (page3) et contactent le siège social de leur entreprise.

2. Mesures prises pour assurer l'hygiène des personnels de chantier

2.1 Description des installations mises à disposition du personnel et situation sur le chantier :

- 1 bungalow comprenant des sanitaires, un réfectoire, un bureau

2.2 Date de mise en service prévisible de ces installations :

Les installations décrites ci-dessus seront installées dès le démarrage prévu du chantier soit la semaine 30.

III_ MESURES DE SECURITE APPLICABLES AUX INTERVENTIONS DE L'ENTREPRISE SUR LE CHANTIER

1. Mesures spécifiques prises par l'entreprise pour prévenir les risques inhérents au chantier

—

1.1 Mesures arrêtées par l'entreprise pour prévenir les risques générés par les autres entreprises :

Les risques générés par les autres intervenants sont maîtrisés en systématisant le port de protections individuelles (voir tableau ci-après)

1.2 Mesures arrêtées par l'entreprise pour s'adapter aux contraintes liées à l'environnement du chantier :

2. Description des risques que l'entreprise génère de par son activité pour le reste des intervenants

Ceux-ci sont identiques aux risques encourus par les salariés de notre entreprise (voir tableau ci-après)

3. Dispositions prises par l'entreprise pour prévenir les risques encourus par ses salariés

Procédés générant des risques	Analyse de ces risques	Mesures de protection
Travaux en hauteur	Risque de chute	Pose de garde-corps
Travaux à proximité de trémies	Risque de chute	Pose de garde-corps
Tous travaux de maçonnerie	Risque de chute de matériaux et matériels Projections de corps étrangers dans les yeux Inhalation de poussières de bois Brûlures de la peau et des yeux par les ciments Lombalgies d'effort	Port de casques, chaussures de sécurité Lunettes de sécurité, masques anti-poussières, Gants et vêtements de sécurité Mécanisation des opérations
Procédés générant des risques	Analyse de ces risques	Mesures de protection
Manutention, stockage et transport des éléments	Risque d'écrasement en cas de défaillance des appareils de levage	Vérifications régulières des appareils de levage
Réalisation de poteaux et Poutres	Risques d'écrasement	Etalement des ouvrages
Travaux de construction	Vibrations (lors de l'utilisation du pistolet de scellement, de marteau piqueur, de la dame, de la meuleuse)	Port de gants anti-vibratoires
Travaux dans des vides sanitaire,...	asphyxie, intoxication travaux de fouilles, sondages (gaz)	ventilation des lieux
Utilisation d'une grue	Risque de balancement	Repli de la grue en cas de prévision de vents forts

--	--	--

EN CAS D'ACCIDENT



Téléphonez au

Et dites :

« ICI CHANTIER

EN FACE »

2 PRECISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT

Par exemple : éboulement, asphyxie, chute...

ET LA POSITION DU BLESSE : le blessé est sur le toit, il est au sol ou dans une fouille...

ET S'IL Y A NECESSITE DE DEGAGEMENT

3 SIGNALEZ LE NOMBRE DES BLESSES ET LEUR

ETAT

Par exemple : trois ouvriers blessés dont un qui saigne beaucoup et un qui ne parle pas.

4 FIXEZ UN POINT DE RENDEZ VOUS. Envoyez quelqu'un à ce point pour guider les secours

5 NE PAS RACCROCHER LE PREMIER. Faites répéter le message.

A PREVENIR

INSPECTION DU TRAVAIL
CRAM Sce PREVENTION
COORDONNATEUR SPS
MEDECINE DU TRAVAIL

NUMEROS UTILES POUR L'ENCADREMENT

POMPIERS 18

POLICE - GENDARMERIE 17

URGENCES 15

SECOURS - EDF 0 810 333 014

SECOURS - GDF 0 810 03 1000

CONTENU DE LA TROUSSE DE SECOURS

- Du sucre en morceaux en cas de malaises
- HEMOCLAR en pommade pour les contusions (sans plaie)
- BIAFINE ou pansement gras en sachet individuel (type BRUCSTOP, JELONET) pour les brûlures et compresses BIOGAZE
- 1 coussin hémostatique (type CHUT) pour les hémorragies importantes
- Bandes de fixation élastique adhésives (type LASTINEIR 4,6 ou 8 cm de largeur)
- Compresses 20 x 20 et 30 x 30 en conditionnement individuel
- Pansements auto-adhésifs prédécoupés en conditionnement individuel
- Pansements hémostatiques type COALGAN pour saignement de nez par exemple
- Pansements hémostatiques type COHEBAN : 7 cm de largeur
- Sparadrap déchirable, type MICROPORE
- Rince-œil, DACRYOSERUM ou ANTALYRE ou DESOMEDINE en dose individuelle (rinçage oculaire en cas de corps étranger)
- 1 couverture de survie isothermique
- 1 couverture type plaid
- 2 sachets en plastique, propres, type congélation
- Gants à usage unique, non stériles, taille M
- Épingles de sûreté, trombones, briquet
- Pinces à écharde
- Ciseaux à bouts ronds
- Gaze (accordéon) et coton hydrophile

